

GAUTIER

Meublez, Vivez

SPÉCIAL STRATÉGIE

STRATÉGIE // Chantre du made in France depuis ses origines, Gautier, le fabricant de meubles vendéen, a adopté les principes de l'économie circulaire. Il s'engage dans le recyclage de mobiliers usagés.

Gautier pousse toujours plus loin sa démarche écoresponsable

Julie Le Bolzer

David Soulard, directeur général de Meubles Gautier, est convaincu qu'il est temps d'éradiquer le système linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter, pour adopter les principes de l'économie circulaire. « Même si je suis un fabricant de meubles, je ne peux pas considérer le bois comme une simple matière première. C'est avant tout un aspirateur à carbone, essentiel à la lutte contre l'effet de serre », dit-il, pour expliquer ses différentes actions en faveur de la préservation de cette ressource.

La dernière en date ? Le recyclage de mobiliers usagés. Engagée au sein d'Eco-Mobilier, un organisme de collecte et de valorisation des déchets de meubles, créé par des acteurs de l'ameublement, l'ETI vendéenne utilise des rebuts qu'elle broie et qu'elle injecte dans ses panneaux en particules. « S'engager sur la voie de l'économie circulaire suppose un changement de business model. Pour exemple, Gautier s'est diversifié : nous ne sommes plus seulement designer, fabricant et "retailer", nous sommes aussi transformateur de bois. Certes, évoluer est compliqué, mais cela se révèle indispensable pour pérenniser l'entreprise », estime David Soulard.

Le réemploi n'est pas l'unique champ d'action du groupe familial,

qui emploie 850 personnes et réalise 120 millions d'euros de chiffre d'affaires : depuis six ans, Gautier s'approvisionne exclusivement dans des forêts françaises gérées durablement et situées à moins de 300 kilomètres de ses trois usines de Vendée. « Charger des tonnes de bois sur des camions et leur faire parcourir des milliers de kilomètres n'est évidemment pas écoresponsable. En revanche, travailler avec des exploitants durables régionaux est cohérent lorsque, comme Gautier, vous réalisez régulièrement un bilan carbone », pointe le dirigeant. L'expérience de Meubles Gautier montre que l'écoconception est un chantier protéiforme qui se construit sur le long terme. Certes, la société partait sur de bonnes bases puisqu'elle pratique le made in France depuis sa création en 1960. Mais, c'est patiemment, au cours de ses soixante années d'existence, qu'elle a posé, une à une, les briques de sa contribution à une économie durable.

Certification

En 2006, les solvants sont abandonnés au profit des laques hydro à base d'eau. L'année suivante, l'ETI est la première entreprise de meubles française à obtenir une triple certification sur les sujets de la sécurité, de la qualité et de l'environnement (Gautier est certifié ISO 9001 en 1991, ISO 14001 en 2006 et OHSAS 18001 en 2007). En 2011, les pratiques

« Travailler avec des exploitants durables régionaux est cohérent lorsque vous réalisez souvent un bilan carbone. »

DAVID SOULARD
Directeur général
de Meubles Gautier

du groupe sont jugées conformes à la norme CARB2 en raison des efforts fournis pour limiter les émissions de formaldéhyde.

Et en 2012, la société obtient la certification PEFC garantissant la gestion durable des forêts. « Tout cela est contraignant : cela nécessite d'une part de lourds investissements, notamment dans la technologie et dans la formation des collaborateurs ; d'autre part, beaucoup de temps, car c'est un travail de longue haleine que de faire évoluer les mentalités. On a tendance à penser qu'une majorité de consommateurs est déjà convertie à l'économie circulaire, ce qui n'est pas le cas : il faut encore user de pédagogie », observe David Soulard, bien décidé à poursuivre son engagement en faveur de la déconsommation, du recyclage et de l'écoconception. ■

Novembre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU
REBOND !
#CBFAMILY



SOLIDARITE